

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture  
et de la Pêche

**ARRÊTÉ du 15 SEP. 2008**

**portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de  
l'économie agricole et alimentaire**

**Le ministre de l'agriculture et de la pêche,**

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2006 portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Est nommé membre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

*Au titre de représentant des organisations syndicales  
d'exploitants agricoles à vocation générale*

M. William Villeneuve, président de Jeunes agriculteurs (JA), en remplacement de M. Philippe Meurs, démissionnaire.

**ARTICLE 2**

Restent membres du CSO, en leur nouvelle qualité de vice-président de leurs structures respectives :

*Au titre de représentant de la Confédération nationale  
de la mutualité, de la coopération et de crédit agricole (CNMCCA)*

M. Jean-Marie Sander, vice-président de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA),

*Au titre de représentant de la commercialisation des produits agricoles*

M. Alain Lepicard, vice-président de la Fédération nationale du négoce agricole (FNA).

### ARTICLE 3

Restent membres du CSO :

*Au titre de représentant de la transformation des produits agricoles*

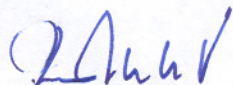
M. Philippe Mangin, président de Coop de France,  
M. Jean-Michel Fritsch, Membre du Bureau de Coop de France.

### ARTICLE 4

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Fait à Paris, le 15 SEP. 2008

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche



Michel BARNIER